

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite\\_051 | La Volonté de savoir.CollectionBoite\\_051-2-chem | 6. Enfance XVIIIe Item\[Réforme de l'éducation en Allemagne - suite\]](#)

## [Réforme de l'éducation en Allemagne - suite]

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb051\_f0068

SourceBoite\_051-2-chem | 6. Enfance XVIIIe

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 19/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

jeûner ce jour-là jusqu'à deux heures, puis à se contenter jusqu'au soir de pain sec et d'eau, à rester dans des chambres fraîches ou sous un ciel inclément (mais bien vêtus), à dormir la nuit sur la terre ou sur la paille et à s'en trouver contents : car l'éducation doit préparer aux *hasards* de l'existence.

« 5° Chaque pensionnaire sait, à toute heure et en toute occurrence, à qui il doit obéir. L'obéissance aveugle et monastique est exigée à partir de l'âge de douze ans. Sauf au moment de l'ordre et de l'exécution, on leur explique, à l'occasion, les causes des ordres donnés pour leur bien. Mais les plus âgés des pensionnaires peuvent seuls — si le cas permet d'attendre — s'enquérir de la cause de l'ordre et exprimer contradictoirement leur opinion ou leurs désirs.

« 6° Les actes d'un *académiste* sont ou bien purement mécaniques ou bien intellectuels. Dans ce dernier cas, ils exigent des efforts d'intelligence et un désir particulier, ou une certaine attention. Les actes mécaniques sont seuls punissables : on cherche à obtenir les actes intellectuels en les rendant plus faciles par une gradation progressive et en ayant recours à l'exemple, à la persuasion et aux récompenses.

« 7° Avant l'âge de douze ans, on ne donne rien à apprendre par cœur au pensionnaire, ni après cet âge, à moins qu'il n'en exprime lui-même le désir. On fait donc en sorte qu'il apprenne tout avec plaisir, autant que ses dons naturels le lui permettent. Aussi recherchons-nous surtout des pensionnaires bien doués, au cœur souple, mais devenus si malheureux par la contrainte et le dégoût, et surtout par les maudits exercices de mémoire, qu'il reste peu d'espoir de les pousser plus loin dans leurs études.

« 8° L'obéissance est obtenue, lorsque les moyens humains ne sont plus possibles, par des peines corporelles. Lorsque celles-ci même ne réussissent pas au bout d'un an de pensionnat (car il y a des âmes tellement corrompues que l'on ne peut les corriger, dans une éducation





### 1. L'ÉVOLUTION DE LA PÉDAGOGIE EN FRANCE

Le but de ce chapitre est de présenter brièvement l'évolution de la pédagogie en France, en montrant comment elle a été influencée par les changements sociaux et politiques.

1.1. L'Éducation au XVIII<sup>e</sup> siècle : L'éducation au XVIII<sup>e</sup> siècle est caractérisée par la sécularisation de l'école et l'accent mis sur l'enseignement des lettres et des sciences.

1.2. L'Éducation au XIX<sup>e</sup> siècle : L'Éducation au XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par la loi de 1833 qui instaure l'école obligatoire et l'enseignement primaire.

1.3. L'Éducation au XX<sup>e</sup> siècle : L'Éducation au XX<sup>e</sup> siècle est caractérisée par la généralisation de l'enseignement secondaire et supérieur.

1.4. L'Éducation au XXI<sup>e</sup> siècle : L'Éducation au XXI<sup>e</sup> siècle est marquée par la réforme de l'éducation et l'accent mis sur l'apprentissage et les compétences.